



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Négociations locales en santé et services sociaux  
La direction du CIUSSSMCQ refuse d'accorder un sursis à L'APTS

**Trois-Rivières, le 3 octobre 2018** — Présent.e.s à la séance du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec qui se tenait à Victoriaville hier soir 2 octobre, des porte-paroles de [l'APTS](#) ont demandé à la haute-direction de poursuivre les discussions à la table de négociation malgré la date butoir du 30 septembre dépassée.

« Le Président directeur général du CIUSSSMCQ, M. Martin Beaumont, a toutefois maintenu la décision annoncée précédemment au comité de négociation le 28 septembre dernier, décision ayant mis un terme aux échanges à minuit, le 30 septembre. Il a prétendu que la période de médiation-arbitrage permettra la poursuite des discussions et l'obtention éventuelle d'une entente et que la date du 30 septembre avait été clairement définie comme étant la dernière journée attribuable à la négociation » rapporte Sylvie Godin, représentante de l'APTS en Mauricie et Centre-du-Québec.

« S'en remettre strictement au processus de médiation-arbitrage pour espérer convenir d'une entente satisfaisante pour les deux parties alors que rien n'interdit de poursuivre les échanges entre-temps laisse planer le doute sur la bonne volonté de la partie patronale », souligne Sylvie Godin, invitant la direction à faire preuve de souplesse dans le meilleur intérêt de tous.

Mme Godin souligne que 26 matières devaient être négociées dont certaines lourdes de conséquences sur les conditions de travail et de pratique des membres APTS. « 50 rencontres, ce qui représente moins de 2 jours de discussion par matière, ont été insuffisantes pour passer au travers l'ensemble des matières bien que 19 soient déjà réglées et que de bonnes avancées ont été réalisées sur les sept 7 matières restantes »

Pour l'APTS, la diversité des professions qu'elle représente explique en grande partie que ce délai ait été insuffisant alors que les autres catégories d'emplois sont parvenues à une entente dans les délais. Un seul établissement dans toute la province y est d'ailleurs parvenu pour la catégorie 4, catégorie représentée presque exclusivement par l'APTS

« Alors que les besoins de la population ne cessent d'augmenter et dans un contexte de pénurie de main d'œuvre, la négociation en cours est une opportunité de faire du CIUSSSMCQ un employeur de choix par l'amélioration des conditions de travail du

personnel professionnel et technique » selon la répondante politique. « Les réalités de travail du personnel de la catégorie 4 ne peuvent être comparées à celles des autres catégories du réseau de la santé et des services sociaux. Ne pas tenir compte de cette spécificité ne ferait qu'aggraver les problèmes d'attraction et de rétention déjà importants dans la région et priver la population de soins et de services indispensables » de conclure Sylvie Godin.

### **À propos de l'APTS**

Avec 55 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Dans la région de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec l'APTS regroupe environ 4200 membres.

– 30 –

Pour renseignements : Sylvie Godin, représentant national de l'APTS en Mauricie et Centre-du-Québec  
514-210-8991 (cell.)